

INTERPELLATION URGENTE
des députés Urs Kuonen, CVPO, Rainer Studer (suppl.), CVPO, et cosignataires
concernant la limitation des quantités pour les vendanges 2012: une punition pour les
vignerons? (11.09.2012) 4.208

Critères d'urgence

Actualité de l'événement: La limitation des quantités pour la livraison du raisin a été décidée récemment.

Imprévisibilité: Cette réduction a été décidée à l'insu des vignerons, malgré le gel de ce printemps.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure rapide: Il est indispensable de lever cette mesure de toute urgence et de revenir aux anciennes valeurs. Avant les vendanges qui commenceront le 24 septembre!

La limitation des quantités a été fortement abaissée pour les vendanges 2012. Il ne sera pas possible d'atteindre une production de seulement 1,3 kg par m² pour le Fendant, ce qui correspond à une réduction de 100 grammes par rapport à l'an dernier. La réduction pour le Pinot Noir et la Dôle est même de 200 grammes, soit plus que 1 kg par m². Comment se fait-il que cette limitation ait été abaissée à ce point cette année ? Une année qui sera extrêmement difficile pour les vignerons, puisque plus de 150 ha de vignes ont déjà gelé au printemps. Sans compter que les prix ont fortement chuté pour les vignerons en 2011 et ont été confirmés à ce niveau pour les vendanges 2012. Le vigneron n'est-il pas puni à double?

Conclusion

Qui est responsable de cette limitation des quantités, et cette dernière est-elle vraiment encore d'actualité, puisque le négociant en vins est tenu de produire de la qualité? Le marché libre devrait déterminer à l'avenir ce produit valaisan tant apprécié.

Sion, le 11 septembre 2012
(09h00)

Urs Kuonen, député, CVPO
Rainer Studer, député (suppl.) CVPO
et cosignataires